

PROCÈS-VERBAL

8^e réunion

Le lundi 26 avril 2010

Salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Gil Rémillard, la P^{re} Jocelyne Faucher agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P ^{re} Luce Samoisette, rectrice	M ^{me} Lynda Durand
P ^r Jacques Beauvais, vice-recteur	M ^{me} Patricia Gauthier
P ^{re} Lyne Bouchard, vice-rectrice	M. Michael Goldbloom
P ^r Martin Buteau, vice-recteur	P ^{re} France Jutras
P ^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale	M ^{me} Marie-Johanne Lacroix
P ^{re} Lucie Laflamme, vice-rectrice	M. Nicolas Lemay
P ^{re} Joanne Roch, vice-rectrice	M ^{me} Joanne Léveillé
P ^r Alain Webster, vice-recteur	M ^{me} Christelle Lison
M ^{me} Esther Bégin	M ^{me} Ginette Longpré
M. Normand W. Bernier	M. Gil Rémillard
M. Jean-François Carrier	M. Pierre Pichette
P ^r Pierre Cossette	

Les membres suivants se sont excusés :

M. Sylvain Guertin	M. Raymond-Mathieu Simard
P ^{re} Armande Saint-Jean	P ^r Arezki Tagnit-Hamou

CA-2010-04-26-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CA-2010-04-26-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2010

Le vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante informe le conseil d'administration qu'une erreur de transcription s'est glissée dans un document relatif à la résolution CA-2010-03-29-13 ayant pour titre « Politique relative aux activités de perfectionnement du personnel cadre de l'Université de Sherbrooke ». Le résumé des modifications suggérées indiquait à l'article 6.4 que le montant maximal alloué à une même personne cadre par année budgétaire ne pouvait pas excéder 3 000 \$, qu'elle sollicite une ou plusieurs activités. Dans le document présenté au conseil, le montant indiqué aurait dû être 3 000 \$ et non 2 000 \$.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres présents à la réunion du 29 mars 2010 adoptent le procès-verbal de cette réunion, tel qu'il a été soumis aux membres.

CA-2010-04-26-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2010

Il n'y a aucun sujet à traiter.

CA-2010-04-26-04

Communication de la rectrice et du président du conseil d'administration

Le président informe le conseil d'administration des sujets suivants :

- félicitations adressées à M. Pierre Pichette pour la qualité de ses interventions dans les médias la semaine dernière;
- délégation des fonctions du président du conseil à la présidence du comité des ressources humaines à M. Normand W. Bernier.

La rectrice informe le conseil d'administration des sujets suivants :

- spectacle-bénéfice de l'École de musique présenté au Centre culturel le 19 avril 2010;
- départ annoncé du doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé le 25 septembre 2010;
- allocution du P^r Jean Nicolas de la Faculté de génie, récipiendaire du *Prix 3M* pour l'excellence en enseignement au Canada;
- allocution de la rectrice à la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud prévue le 28 avril 2010.

Le vice-recteur à la recherche informe le conseil d'administration du réinvestissement accordé aux conseils subventionnaires, de l'impact sur les frais indirects de la recherche, et fait état de la situation relative à certaines mesures prises par le gouvernement fédéral concernant les stagiaires postdoctoraux.

Le vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante informe le conseil d'administration des sujets suivants :

- impacts sur l'Université des mesures gouvernementales visant à ne pas remplacer un poste sur deux au sein du personnel cadre dans la fonction publique;
- sa rencontre accompagnée du vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales au bureau de M. Gilles Charland, sous-ministre adjoint à la rémunération globale dans le réseau universitaire.

La vice-rectrice aux études informe le conseil d'administration des statistiques provisoires d'admission pour le trimestre d'automne 2010, et ce, à tous les cycles d'études.

Le conseil d'administration décide de tenir à huis clos les discussions relatives à l'obtention d'une chaire d'excellence en recherche.

COMITÉ DES FINANCES

CA-2010-04-26-05

Ordre du jour de la réunion du comité des finances du 15 avril 2010

Le conseil d'administration convient de traiter les sujets de l'ordre du jour de la réunion du comité des finances du 15 avril 2010 selon l'ordre du jour du conseil, puisque ces sujets feront tous l'objet d'une décision (document en annexe).

CA-2010-04-26-06

Compte rendu de la réunion du comité des finances du 18 mars 2010

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances du 18 mars 2010 (document en annexe).

CA-2010-04-26-07

Faculté de droit – réaménagement et rénovation des espaces communs – pavillon A9 – autorisation – confidentialité

Étant donné son domaine d'affaires, M. Nicolas Lemay se retire pour la discussion et la prise de décision. De plus, la secrétaire générale avise le conseil que le document relatif à cette décision ne lui a pas été transmis.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration remplace le texte de la dernière puce par le suivant : « déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision jusqu'à ce que le processus d'appel d'offres soit complété ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, sur avis favorable du comité des finances et à la recommandation du comité de direction de l'Université, le conseil d'administration :

- autorise la réalisation du projet de réaménagement et de rénovation des espaces communs du pavillon A9 de la Faculté de droit au montant de deux cent trente-huit mille huit cent quatre-vingt-trois dollars (238 883 \$) toutes taxes incluses (223 960 \$ net);
- ajoute ce projet au *Plan directeur immobilier 2009-2010* (PDI);
- autorise le comité de direction de l'Université à octroyer les contrats et à conclure toutes les ententes nécessaires ou découlant dudit projet dans le respect du budget global approuvé;
- déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision jusqu'à ce que le processus d'appel d'offres soit complété.

(Document en annexe)

COMITÉ D'ÉTHIQUE

CA-2010-04-26-08

Ordre du jour de la réunion du comité d'éthique du 19 avril 2010

En l'absence du président du comité d'éthique, la secrétaire générale fait rapport des travaux du comité d'éthique lors de la réunion du 19 avril 2010 (document en annexe).

CA-2010-04-26-09

Compte rendu de la réunion du comité d'éthique du 14 décembre 2009

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité d'éthique du 14 décembre 2009 (document en annexe).

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CA-2010-04-26-10

Université Laval – protocole d'entente – modification – approbation – autorisation de signature

Conformément à l'article 20.6 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du conseil universitaire, le conseil d'administration :

- approuve le protocole d'entente entre l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke (Faculté des lettres et sciences humaines, École de musique) relativement aux programmes de baccalauréat en musique de l'Université de Sherbrooke et de baccalauréat en

- enseignement de la musique de l'Université Laval;
- autorise la vice-rectrice aux études et la doyenne de la Faculté des lettres et sciences humaines à signer, pour et au nom de l'Université, ledit protocole d'entente, tel qu'il a été modifié et tel qu'il apparaît en annexe.

CA-2010-04-26-11

Faculté de théologie – changement de nom – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du conseil universitaire, le conseil d'administration :

- approuve le changement de nom de la Faculté de théologie en celui de « Faculté de théologie et d'études religieuses »;
- autorise l'entrée en vigueur de ce changement de nom dès son adoption par le conseil d'administration, soit le 26 avril 2010.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AUX RELATIONS GOUVERNEMENTALES

CA-2010-04-26-12

Société de transport de Sherbrooke (STS) – entente « libre accès UdeS » – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction de l'Université, le conseil d'administration :

- approuve l'entente de prolongation entre la Société de transport de Sherbrooke (STS) et l'Université de Sherbrooke permettant à toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits à des programmes de l'Université offerts à Sherbrooke d'obtenir un libre accès à tous les services offerts par la STS durant les trimestres où ils sont inscrits;
- autorise, sous réserve de la confirmation écrite de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) et du Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) concernant la mise en place des frais institutionnels obligatoires (FIO) *Transport en commun*, la rectrice ou le vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales à signer, pour et au nom de l'Université, ladite entente de prolongation, telle qu'elle apparaît en annexe;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver postérieurement toute modification mineure au texte de l'entente, incluant une modification qui n'aurait pas d'incidence financière significative.

CA-2010-04-26-13

Règlement des études (Règlement 2575-009) – frais institutionnels obligatoires (FIO) – transport en commun – modifications – approbation

Après consultation du conseil de la vie étudiante et sur avis favorable de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) et du Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS), sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction de l'Université, le conseil d'administration :

- approuve l'instauration des frais institutionnels obligatoires de transport en commun pour les étudiantes et étudiants inscrits à des activités pédagogiques ou inscrits en rédaction au Campus principal et au Campus de la santé selon les modalités suivantes :
 - 15,00 \$ à compter du trimestre d'été 2010;
 - 27,00 \$ à compter du trimestre d'automne 2010;
 - indexer ces frais à compter de l'hiver 2011 au même taux que l'indexation qui sera appliquée à l'entente de libre accès entre la Société de transport de Sherbrooke (STS) et l'Université;
 - exempter de cette tarification les étudiantes et étudiants en session de stage coopératif;

- autorise que les modifications appropriées soient apportées aux articles et aux annexes visés du *Règlement des études* (Règlement 2575-009).
(Document en annexe)

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CA-2010-04-26-14

Calendrier des réunions du conseil d'administration pour l'année universitaire 2010-2011 – adoption

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le calendrier des réunions du conseil d'administration pour l'année universitaire 2010-2011 (document en annexe).

CA-2010-04-26-15

Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska – contrat d'affiliation – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du conseil universitaire, le conseil d'administration :

- approuve le contrat d'affiliation entre le Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la rectrice et le doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat d'affiliation, tel qu'il apparaît en annexe.

CA-2010-04-26-16

Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable – contrat d'affiliation – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du conseil universitaire, le conseil d'administration :

- approuve le contrat d'affiliation entre le Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la rectrice et le doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat d'affiliation, tel qu'il apparaît en annexe.

RAPPORTS ET INFORMATION

Secrétariat général

CA-2010-04-26-17

Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- comité de direction de l'Université – réunions du mois de mars 2010;
- conseil des études – réunion du 9 mars 2010.

Cabinet de la rectrice

CA-2010-04-26-18

Faculté d'éducation – nomination du secrétaire de faculté

La rectrice informe le conseil d'administration qu'à la résolution CA-2009-06-15-26 du procès-verbal du conseil d'administration du 15 juin 2009, une erreur s'est glissée dans le titre de la fonction du P^r Jacques Joly puisque la recommandation soumise au conseil visait à le nommer à titre de vice-doyen et secrétaire de la Faculté d'éducation, alors que la résolution indique seulement le titre de vice-doyen.

Par voie de consensus, le conseil d'administration ajoute le point 21.10.2 *Planification stratégique – état de la situation*.

CA-2010-04-26-19

Planification stratégique – état de la situation

La rectrice fait l'état de la situation relatif au processus de la planification stratégique. Elle informe le conseil du maintien des rencontres hebdomadaires du comité terrain de la planification stratégique ainsi que de la première rencontre du comité directeur de la planification stratégique prévu dans l'après-midi du 26 avril 2010. Le mandat de ce comité vise essentiellement à superviser l'ensemble de la démarche afin de témoigner de la rigueur du processus. Elle précise que le conseil d'administration aura un rôle décisionnel dans ce processus. La rectrice rappelle également la tenue du forum universitaire le lundi 10 mai prochain qui a pour objectif de revoir la mission de l'Université, de l'enrichir, d'établir une vision et de retenir les valeurs de l'Université. Les inscriptions vont bon train et elle rappelle aux membres du conseil d'administration qu'ils sont inscrits d'office et les invite à annuler leur inscription dans la mesure où ils ne pourraient pas y participer.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2010-04-26-20

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2009-2010, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion ordinaire au lundi 31 mai 2010, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

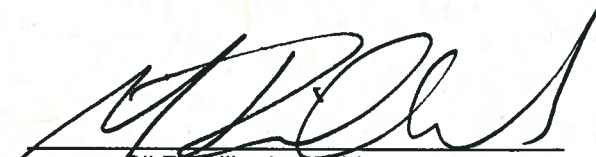
CLÔTURE DE LA RÉUNION

CA-2010-04-26-21

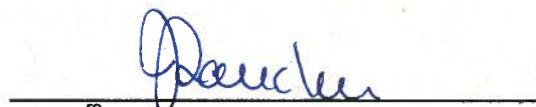
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 31 mai 2010.



Gil Remillard, président



P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire